

### Contexte et objectif

**Contexte :** Alain s'est installé en 1997. Suite à une réunion d'information du syndicat d'eau local, il prend conscience des enjeux de qualité de l'eau liés à l'utilisation des phytos. En 2008, il commence sa transition vers un système herbager plus économe et autonome. Alain s'est tourné vers le maïs grain puis le maïs épi stocké en balle enrubannées pour compléter ses vaches.

Il a choisi de mettre en place cette pratique car a plusieurs intérêts :

- Eviter l'achat de concentrés énergétiques.
- Une bonne complémentarité avec les stocks fourragers à base d'herbe
- Le maïs peut être ensilé si les stocks fourragers s'avèrent trop faibles.
- Les parties laissées au champ (tiges et feuilles ) sont restituées au sol

### Description – Mise en œuvre

#### Itinéraire technique :

- Semis à 90 000 pieds/ha, variétés typées grain, vigoureuse à la levée
- Désherbage mécanique :
  - 1 passage de houe rotative
  - 1 passage de herse étrille
  - 2 à 3 passages de bineuse
- Récolte : environ 16 boules de maïs épi enrubannées/ha (1T à 50% MS) soit environ 8TMS à l'ha ce qui correspond à environ 60% du rendement d'un maïs ensilage. La récolte se fait environ 10-15 jours après celle du maïs ensilage avec un équipement spécifique sur l'ensileuse et l'enrubanneuse.

Distribution possible au godet dessileur. Une fois ouverte, une balle de maïs épi dure entre 4 et 6 jours. Les quantités distribuées sont de **3 kg/VL/j**.

### Résultats

Le coût du maïs épi se situe entre **17 et 20€ la tonne brute** contre environ **38 à 40€ pour du maïs grain humide** et **25 à 30€ pour du maïs ensilage**.

De plus, des balles individuelles permettent d'éviter les pertes par pourrissement contrairement aux boudins de maïs grain humide.

La valeur du maïs épi est d'1.1 UFL/kg MS contre 1.2 pour du maïs grain donc les valeurs sont proches. Le maïs épi présente l'intérêt d'apporter de la fibre pour limiter le risque acidogène. Il est très intéressant notamment comme complément lors de la mise à l'herbe.

**Le coût alimentaire pour Alain avec 9 mois de pâturage et une ration hivernale à 1/3 foin 2/3 enrubannage et 3 kg de maïs épi est de 53€ / 1000 L.**

## Reproductibilité

Cette pratique est facilement reproductible à la condition de trouver un entrepreneur qui soit équipé du matériel pouvant réaliser ce type de chantier.

## En image



## En savoir plus

Réseau des Civam Normands – Antenne de Vassy  
Clémentine SCHMIT – Animatrice technique  
02 31 68 80 58 – clementine.schmit@civam.org



Ensemble, faisons évoluer nos pratiques agricoles

A découvrir sur [www.pratiques-agroecologiques-normandie.com](http://www.pratiques-agroecologiques-normandie.com)

